



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers Bulletin n° 20 – Noël 2022

Site internet : association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com

Courriel : jeannedarcpoitiers@gmail.com

Secrétariat-trésorerie : Laurent COGNY - 5 bis rue Jean Jaurès - Bât A - Appt B - 86000 POITIERS

Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER :

Noël aujourd'hui

À la fin des semaines de l'Avent, l'Église, dans la liturgie semble compter impatientement les jours qui nous séparent de Noël. Par ses antiennes, Elle nous dit : « N'ayez pas peur dans 4 jours le Seigneur viendra » ; puis un peu plus tard : « Voici que se réalise l'annonce faite à Marie ». Et puis, en la Vigile, Elle ajoute : « Aujourd'hui le Seigneur va venir, demain vous verrez sa gloire ».

Nous le voyons, l'Église veut que nous soyons comme suspendus dans l'attente du grand Événement. Alors de quel événement s'agit-il ? Noël va recommencer pour vous – quelle est la portée de cette phrase ?

Noël appartient au passé, il a eu lieu il y a plus de 2000 ans. Cet événement a eu comme témoins les bergers et les mages. Par conséquent, on ne peut que célébrer qu'un anniversaire de Noël comme nous le faisons pour d'autres faits historiques.

Eh bien non, la vraie piété ne doit jamais reposer sur l'illusion ; la religion catholique n'est pas un effort laborieux pour reconstituer un passé mort. Les fêtes liturgiques ne sont ni des mises en scène, ni de simples souvenirs. Et il est très vrai, en un sens profond, que Noël va recommencer et recommence chaque année. Car l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas seulement une suite de faits et épisodes qui sont passés, mais un mystère de salut qui ne passe pas. Quelques années après les événements de Bethléem, saint Léon déclarait aux fidèles de Rome : « Ce n'est pas parce que ce jour est éloigné dans le temps que la vertu du mystère est passée, comme si on nous parlait d'un événement que nous pourrions seulement accueillir par la foi ou célébrer par le souvenir. Le don de Dieu se prolonge et c'est pourquoi à notre époque aujourd'hui encore nous expérimentons ces merveilles qui furent inaugurées jadis ».

En un mot, les grâces que nous allons recevoir, si notre âme est bien disposée, seront les mêmes que celles reçues par les contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, la rencontre avec le Sauveur ne se fera que par la grâce qu'Il nous apporte et la bonne volonté que nous lui offrons.

Combien de gens malheureusement L'ont pourtant vu, entendu et touché à Bethléem, à Nazareth, dans le Temple où sur la voie douloureuse et qui, en réalité, ne L'ont pas rencontré, tout simplement parce que leur cœur et leur bonne volonté n'y étaient pas.

L'effort de prières plus intense, la confession par laquelle nous nous purifierons, la communion plus attentive et plus fervente, nous apporterons des grâces précieuses. Ouvrons nos cœurs pour mieux L'accueillir. Alors cette fête de Noël ne sera pas pour nous une occasion de distractions et de joies superficielles, elle ne sera pas seulement une belle fête familiale, elle sera la fête de nos âmes, la fête qui resserrera notre amitié avec Dieu.

Père Philippe



Cette image vaut mieux qu'un éditorial, *Joyeux et Saint Noël à tous !*



Le Père Coudrin, fondateur de Picpus

Préambule

La veille de Noël 1800, bravant les lois, le Père Coudrin et Mademoiselle Henriette Aymer de la Chevalerie ont officiellement établi la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie dans la maison qu'ils avaient acquise en 1794, maison qui devint « la Grand Maison ». Il nous semble bon de marquer cet anniversaire.

Première partie :

Le Père Coudrin dit Marche-à-terre

La Révolution était déjà accomplie dans les idées, de 1750 à 1773. Or, c'est précisément à la fin de cette période que commence à se faire sentir la main de Dieu dans le choix des ouvriers qui devront travailler à la reconstitution de l'Église en France et à la restauration future des ordres religieux. Un de ces ouvriers est en train de grandir dans une bourgade du Poitou, jeune homme en qui se révèle une piété précoce. Dieu l'a marqué de son sceau. Cet élu du ciel s'appellera plus tard : LE T. R. PÈRE MARIE-JOSEPH COUDRIN

À quelques lieues de Châtellerault, sur la route qui conduit au Blanc, apparaît le bourg de Coussay-les-Bois. C'est là, au centre du bourg, dans une vieille maison avec son escalier de pierre que vint au monde, le 1^{er} mars 1768, le deuxième de quatre enfants, Pierre Coudrin, le futur apôtre du Poitou.

Ses parents, cultivateurs aisés, formaient une famille vraiment patriarcale. Les Coudrin appartenaient à cette forte race de l'ouest où se transmettent avec un soin jaloux toutes les traditions des aïeux ; dans leurs veines, il y a du sang des confesseurs de la foi, de ces catholiques anglais que la persécution exila en France, quelques gouttes aussi de ce sang généreux, le sang vendéen, qui devait couler à flots pour la défense des autels et des foyers. C'est vers le milieu du XVII^e siècle qu'ils

sont venus s'établir à Coussay. Riches d'honneur et de vertus, ils étaient en possession de l'estime publique.

En 1776, Pierre Coudrin quittera la maison paternelle pour rejoindre son oncle, l'abbé Riom, qui veillera de près à son éducation religieuse et lui donnera les premières leçons de latin. Outre ce bon abbé Riom, il bénéficia des conseils d'un prêtre éminent, curé de Saint-Pierre, l'autre paroisse de Maillé, le Père André Hubert Fournet (1). Le jeune Coudrin passa ainsi quelques années à l'école de son oncle, de 1776 à 1780, puis il continua ses études à Châtellerault et Poitiers.

Il avait dix-neuf ans, Pierre Coudrin, lorsqu'il eut terminé sa philosophie. Son âme éprouve un vif attrait pour Dieu et pour les choses de Dieu. Toutefois, ce n'est qu'au mois d'octobre 1789, qu'il put entrer comme interne au séminaire de Poitiers ; mais il n'attendit pas cette époque pour commencer ses études théologiques. Dès le mois de novembre 1787, il se rangea parmi les étudiants de la faculté de théologie.

Au mois d'octobre 1789, Pierre entra comme pensionnaire au Grand Séminaire de Poitiers. À cette époque, le vent de la Révolution commençait à bouleverser les têtes.

Le 3 avril 1790, il reçut la tonsure, les Ordres mineurs et le sous-diaconat.

L'Assemblée Constituante, sous couleur de réformes, poursuivait la destruction de l'ancien Régime. Déjà, grâce aux nombreux sectaires qu'elle renfermait dans son sein, elle visait à ruiner l'influence du clergé et à en faire le subalterne docile de l'État. Contrairement aux principes de liberté et de tolérance qu'elle posait, elle se mit à confisquer sous le nom de « biens nationaux » les propriétés du clergé, à abolir les vœux monastiques, avec suppression des couvents puis décréta une Constitution civile à l'Église de France. Désormais les évêques seraient nommés par le peuple, à la pluralité des suffrages, comme les fonctionnaires.



Défense de recourir au Pape pour recevoir l'institution canonique. À leur tour, les curés devaient être nommés par les électeurs du district. C'était le schisme qu'on voulait imposer au clergé français, par la rupture de l'unité catholique. Le 27 novembre 1790 parut un décret obligeant tous les évêques, tous les curés à jurer fidélité à cette Constitution schismatique, sous peine de destitution. Ce fut alors que le van de la persécution commença à séparer la paille du bon grain. Le 27 décembre, le député Henri Grégoire, curé d'Emberménil, donna le signal de l'apostasie, en prêtant du haut de la tribune le serment exigé. Son exemple entraîna soixante de ses confrères auxquels vinrent s'adjoindre, au soir de l'Assemblée, trente-six ecclésiastiques et cinq évêques. Mais le scandale d'une si honteuse défection fut bien réparé dans la séance du 4 janvier 1791. Lorsqu'on vint à l'appel nominal des évêques et des prêtres qui étaient restés fidèles, tous déclarèrent qu'ils demeureraient inébranlablement attachés à l'Église de Jésus-Christ, préférant la pauvreté, l'exil et la persécution à une sorte de parjure. Plusieurs même de ceux qui avaient prêté le serment par surprise, se rétractèrent généreusement. Ce fut alors que l'évêque de Poitiers, M^{gr} de Saint Aulaire, donna un bel exemple de courage. Voyant qu'on allait terminer l'appel nominal et craignant de perdre une si belle occasion de professer sa foi, il s'avança vers la tribune et fit cette déclaration : « Messieurs, j'ai soixante-dix ans ; j'en ai passé trente-trois dans l'épiscopat ; je ne souillerai pas mes cheveux blancs par le serment de vos décrets ; je ne jurerai pas. » Tout le clergé fidèle applaudit à ces paroles et se rangea autour de ce vaillant défenseur de la foi. Mais la secte voulut punir le prélat de cet acte de fermeté et il fut contraint, comme tant d'autres, d'abandonner son siège et de passer la frontière.

La situation, on le voit, devenait critique ; elle inspirait les plus vives inquiétudes. À ce moment, pour qu'un jeune lévite avançât dans les Ordres, il lui fallait avoir un caractère fortement trempé, une foi robuste et une vertu solide. Avec l'autorisation de ses supérieurs, l'abbé Coudrin n'hésita pas. Le 18 décembre 1790, il reçut le diaconat des mains de l'évêque d'Angers. Bientôt, il fut obligé de rentrer dans sa famille : les séminaires ayant été fermés amenèrent la dispersion des élèves.

La rapidité avec laquelle se précipitaient les événements, le zèle même de l'abbé Coudrin ne lui permirent pas de demeurer plus longtemps dans sa famille à Coussay-les-Bois. Une dénonciation de la municipalité locale le signalait au Directoire du district de Châtellerault comme le chaud partisan du curé de Coussay, refusant comme lui le serment

requis par la loi. Il dut donc s'éloigner momentanément.

Loin de diminuer, les maux de la France allaient en s'aggravant. Sous l'influence de l'Assemblée Législative qui avait succédé à la Constituante, la persécution s'était déchaînée contre les prêtres fidèles, qualifiés de « réfractaires ou d'insertés ». Que va faire l'abbé Coudrin ? Quelle sombre perspective s'offre à ses regards ! Il pouvait se dire que lui du moins n'avait encore aucune obligation, aucune charge d'âmes. Pourquoi courir avec tant d'ardeur au-devant d'un fardeau déjà redoutable en temps ordinaire et qui le devenait bien davantage, en face d'une crise imminente ? Plusieurs de ses condisciples, parmi lesquels il y avait des diacres, venaient de partir pour l'étranger. Ne pouvait-il pas différer comme eux ? N'était-ce point là ce que conseillait la prudence, jusqu'à l'issue d'événements dont personne ne saurait prévoir ni les conséquences ni la durée ?

Toutes ces considérations, l'abbé Coudrin n'en méconnaît pas la valeur. Mais il sent en lui une force mystérieuse, l'appel de Dieu. Sa détermination est prise. Il s'adresse à l'abbé de Bruneval, administrateur du diocèse de Poitiers ; il en obtient l'autorisation de se faire ordonner prêtre par tout évêque en communion avec le Saint-Siège. Mais cet évêque, où le trouver ? Il apprend que M^{gr} François de Bonal, évêque de Clermont, vit caché à Paris et qu'il a « fait une ordination », six mois auparavant. C'est à lui que le courageux diacre résout de s'adresser. Il arrive à Paris, au mois de février. Comment découvrit-il la retraite du vénérable évêque et comment se mit-il en rapport avec lui ? Comment passa-t-il le temps qui le séparait de l'ordination ? Sur ce point, les détails manquent. Ce qui est certain, c'est que le 4 mars 1792, tandis que les révolutionnaires tenaient leur club dans la chapelle envahie du Séminaire des Irlandais, Pierre Coudrin reçut, en présence de quelques témoins, l'onction sacerdotale des mains de M^{gr} de Bonal, dans la bibliothèque de cet établissement, momentanément transformée en oratoire.

Le voilà prêtre pour l'éternité !

Tout juste ordonné, il quitte Paris et revient chez son père, à Coussay. Grande fut la joie de sa famille, on le devine sans peine, quand les regards attendris des siens le virent monter au saint autel ! Non moins grande satisfaction pour le curé de la paroisse, assuré de rencontrer en lui un dévoué auxiliaire ! Mais les difficultés ne tardent pas à surgir et l'intrépidité de son âme se trouva mise à l'épreuve.

À peine a-t-il reçu l'onction sacerdotale, qu'il dut se tenir enfermé pendant cinq mois dans un grenier à Maumain près du château de la Motte-d'Usseau. Là, il travaille son âme dans le tête-à-tête d'une oraison prolongée qui lui souffle au cœur le zèle dévorant, la passion des âmes qui fait l'apôtre. Ce jeune prêtre que pousse l'Esprit de Dieu, va sortir de sa retraite, s'élançant dans la lutte, au plus fort de la persécution religieuse. Courage héroïque, prudence adroite, activité que rien ne rebute, il aura tout cela comme un vétéran du sacerdoce. C'est Poitiers qui va être le principal théâtre de son apostolat ; il en fait son quartier général d'où il rayonne dans toute la région. Réanimer dans le peuple les pratiques religieuses, maintenir l'intégrité des enseignements de l'Église, prémunir les fidèles contre les perversions des doctrines du jour, c'est pour cette œuvre de salut qu'il sera constamment sur pied, avec toute la vigilance, tout le zèle d'un vrai pasteur.

Apôtre, le Père Coudrin le fut jusqu'à l'héroïsme durant les heures sanglantes de la Révolution.

Ce sera l'épopée de *Marche-à-terre*, sobriquet qu'il avait adopté, aventure superbement contée sans plusieurs ouvrages dont nous recommandons la lecture (2).

Mais Dieu a d'autres vues sur lui ; dans sa retraite de cinq mois vécue dans le grenier de la maison de Maumain, il a reçu la vision d'un appel divin de fonder une famille religieuse ; elle naîtra à Poitiers et deviendra la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. C'est dans l'accomplissement de ce destin que nous retrouverons le Père Coudrin avec notre prochain bulletin.

J. B.

1 - Voir bulletin no 14 Fête Dieu 2021 *Un saint Poitevin le Père André Hubert Fournet*

2 - Bibliographie

Le Père Coudrin sous la terreur – Le maquisard de Dieu par Guillaume Hunermann ouvrage disponible dans deux éditions à DPF-Chiré

Le Père Coudrin – Fondateur de Picpus par Antoine Lestra – Éditions Lardanchet, épuisé.

La Vie du TRP Marie-Joseph Coudrin fondateur et Premier supérieur de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie par le R. P. Stanislas Perron, épuisé (c'est essentiellement cet ouvrage qui constitue la source de notre article).

Une superbe initiative...

Tout récemment les journaux *L'Homme Nouveau*, *Salon Beige* et l'émission *En quête d'Esprit* ont présenté ce que nous pouvons appeler « l'opération »

Jeanne 2031

En 2031, dans 9 ans, ne l'oublions pas ce sera le 600^e anniversaire du martyr de Jeanne sur le bûcher de Rouen.

Neuf ans pour réaliser ce que Jeanne a fait, a dit, a à nous dire. Neuf ans pour nous mettre à l'école de Jeanne d'Arc.

Par cette neuvaine, faisons un pari : Jeanne peut nous aider à vivre dans l'épaisseur de nos conditionnements sociaux, culturels, économiques, politiques et ecclésiaux sans nous laisser étouffés par eux.

Il s'agit de prier Dieu à l'intercession de sainte Jeanne d'Arc afin qu'Il nous offre la grâce d'exercer les vertus naturelles et théologiques pour réaliser notre vocation individuelle et collective.

Jeanne 2031 est une invitation à la prière fervente et à la sainteté ordinaire dans la perspective d'assumer le monde humain où Dieu nous a placés. Jeanne est une guide sûre pour tous les fidèles soucieux de répondre généreusement à l'appel universel à la sainteté inscrit dans leur baptême.

Nous ne saurions nous tenir à l'écart de ce projet, bien entendu nous vous informerons de son avancement, de son programme.

Et nous, poitevins, nous devrons au cours de de cette période de neuf ans organiser des temps forts comme celui que nous avons conduit en 2012 à l'occasion du 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne.

Il en sera ainsi de l'année 2029 qui commémorera la reconnaissance de la mission de Jeanne obtenue dans notre ville et qui est la première étape de sa grande épopée.

Et bien sûr le 30 mai 2031 couronnera ce temps.

Rien ne saura se réaliser sans chacun de vous, aux moyens humains nous devons joindre des moyens financiers que nous aurons le souci d'épargner pour que les manifestations publiques aient le plus grand éclat.

Assurons le présent, préparons l'avenir !

Ayez l'amabilité de reconduire votre adhésion et celle de chacun des membres de votre famille (minimum 1 € par personne) ; renouvelez également votre abonnement en versant à ce titre 13 € (ou plus). Pour ce faire vous pouvez adresser vos dons à notre secrétariat ou via notre site internet ; les adresses figurent en première page de ce bulletin. Merci. Luttons !